

# AVIS DE SOCIETES

## ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

**Société Tunisienne d'Industrie Automobiles**  
**« STIA » en liquidation**  
Siège social : Av. Taha Houssein, 4000 Sousse

La Société Tunisienne d'Industrie Automobiles « STIA » en liquidation, publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 03 janvier 2025. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Ali Ben Mohamed (GEM Consult).

**BIET N I E N E D'IND TRI A T M BILE**  
**STIA**

**BILAN - ACTIFS**

(Montants exprimés en DT)

**ACTIFS NON COURANTS**

Actifs immobilisés

	NOTE	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Immobilisations incorporelles		297,800	297,800
moins amortissements		-297,800	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3</b>	0,000	297,800
moins amortissements		259 740,558	258 998,384
<b>Immobilisations financières</b>	<b>3</b>	-140 141,899	-97 800,877
moins provisions		119 598,659	161 197,507
Autres actifs non courants		692 156,755	692 156,755
moins provisions		-344 266,379	-368 437,139
<b>Total des actifs immobilisés</b>	<b>4</b>	347 890,376	323 719,616
Autres actifs non courants		-	-
moins provisions		-	-
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>467 489,035</b>	<b>485 214,923</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>		<b>467 489,035</b>	<b>485 214,923</b>
Stocks		-	660 000,000
moins provisions		-	-
<b>Total des actifs courants</b>	<b>5</b>	-	660 000,000
Clients et comptes rattachés		5 950 762,602	6 803 195,981
moins provisions		88 772,229	88 772,229
Autres actifs courants		5 861 990,373	6 714 422,752
moins provisions		8 562 003,539	9 226 660,557
Placements et autres actifs financiers		-1 263 411,969	-1 263 411,969
Liquidités et équivalents de liquidités		7 298 591,570	7 963 248,588
<b>Total des actifs courants</b>	<b>6</b>	<b>15 926 443,560</b>	<b>17 503 291,899</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>7</b>	<b>16 393 932 500</b>	<b>17 089 506 822</b>
	<b>8</b>	2 765 861,612	2 165 619,559
<b>Total des actifs courants</b>		<b>15 926 443,560</b>	<b>17 503 291,899</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>16 393 932 500</b>	<b>17 089 506 822</b>

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

**BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**  
(Montants exprimés en DT)

	NOTE	31 décembre 2012	31 décembre 2011
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social		30 000 000,000	30 000 000,000
Réserves		14 179 893,983	14 179 893,983
Autres capitaux propres		7 871 657,657	7 871 657,657
Modifications comptables affectés aux résultats		-514 248,000	-514 248,000
Résultats reportés		-78 485 041,495	-75 796 279,669
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>-26 947 737,855</b>	<b>-24 258 976,029</b>
Résultat net de l'exercice		-3 946 832,787	-2 688 761,826
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>9</b>	<b>-30 894 570,644</b>	<b>-26 947 737,855</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Provisions pour risques et charges	<b>10</b>	83 210,000	83 210,000
Emprunt non courant		-	-
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>83 210,000</b>	<b>83 210,000</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>11</b>	663 692,079	699 156,646
Autres passifs courants	<b>12</b>	7 589 256,810	7 413 450,772
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>13</b>	38 952 344,345	36 740 427,259
<b>Total des passifs courants</b>		<b>47 205 293,234</b>	<b>44 853 034,677</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>47 288 503,234</b>	<b>44 936 244,677</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>16 393 932,590</b>	<b>17 988 506,822</b>

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

**SOCIETE TUNISIENNE D'INDUSTRIE AUTOMOBILE**  
**STIA**

**3**

**ETAT DE RESULTAT**

(Montants exprimés en DT)

NOTE      31 décembre 2012      Exercice clos le  
31 décembre 2011

<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>	14	660 000,000	-
Revenus			
Autres produits d'exploitation	15	-	1 929 348,327
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>660 000,000</b>	<b>1 929 348,327</b>
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>	16	660 000,000	-
Variation des stocks de produits finis et des encours			
Achats d'approvisionnements consommés	17	21 499,600	27 612,095
Charges de personnel	18	189 785,109	282 437,984
Dotations aux amortissements et aux provisions	19	42 638,822	42 304,132
Autres charges d'exploitation	20	1 064 509,336	802 690,687
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>1 978 432,867</b>	<b>1 155 044,898</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-1 318 432,867</b>	<b>774 303,429</b>
Produits financiers nets		-	-
Charges financières nettes	21	-2 651 249,587	-3 265 304,268
Produits/charges des placements	22	24 170,760	-304 820,140
Autres gains ordinaires	23	236,507	107 495,312
Autres pertes ordinaires	24	-	-86,159
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>-3 945 275,187</b>	<b>-2 688 411,826</b>
Impôt sur les sociétés		-1 557,600	-350,000
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>-3 946 832,787</b>	<b>-2 688 761,826</b>
Effet des modifications comptables		-	-
<b>Résultat après modifications comptables</b>	25	<b>-3 946 832,787</b>	<b>-2 688 761,826</b>

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

**SOCIETE TUNISIENNE D'INDUSTRIE AUTOMOBILE**  
**STIA**

4

**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**

(Montants exprimés en DT)

	NOTE	31 décembre 2012	Exercice clos 31 décembre 2011
<b>FLUX LIES A L'EXPLOITATION</b>			
Résultat net (après modification comptable)		-3 946 832,787	-2 688 761,826
Ajustement amortissement et provision		18 468,062	-1 575 224,055
Variation de :			
Stocks		660 000,000	0,000
Clients et autres actifs		1 761 608,997	8 971 012,000
Fournisseurs et autres dettes		231 878,826	1 882 996,000
Ajustement plus aux moins-values de cession		-	-
Ajustement profits résultant des subventions d'investissement		-	-
Autres (Modification comptable/Intérêts courus)		-	-
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>		<b>-1 274 876,904</b>	<b>6 590 022,119</b>
<b>FLUX LIES A L'INVESTISSEMENT</b>			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et inc		-742,174	-2 148,646
Encaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et rp inco orelles		-	0,000
Encaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-	0,000
Autres (Flux de Trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'Investissement)		-	-
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>		<b>-742,174</b>	<b>-2 148,646</b>
<b>FLUX LIES AU FINANCEMENT</b>			
Encaissements provenant des emprunts		-	-
Remboursement d'emprunts		-	-
Autres (Fonds social)		-	-
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE</b>			
Trésorerie au début de l'exercice		-1 275 619,078	6 587 874,617
Trésorerie à la clôture de l'exercice		-25 915 248,830	-32 503 123,447
		-27 190 867,908	-25 915 248,830

---

## **Notes aux états financiers**

---

## **SOCIETE TUNISIENNE D'INDUSTRIE AUTOMOBILE** **STIA**

### **NOTE N°1 : ACTIVITE DE LA SOCIETE ET EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE**

La Société Tunisienne d'Industrie Automobile (STIA), est une société anonyme créée au courant de l'exercice 1961, son siège social est à Sousse et dont l'activité principale consiste en la fabrication et le montage de véhicules légers, industriels et d'autobus-autocars. Cette activité a été limitée depuis l'année 1988, au montage des seuls véhicules industriels et des autobus-autocars.

La décision de la commission d'assainissement et de restructuration des entreprises à participations publiques CAREPP, du 25 novembre 2008 relative à la restructuration financière de la STIA a été mise en application en 2009. La société a ainsi, procédé à partir du mois de septembre 2009, à la cession de certains éléments de ses actifs, résumée comme suit :

- Cession à la société des Industries de Carrossage ICAR
  1. Locaux de la STIA (II) et Ennour, sis à Sousse : Cession pour un montant de 7 000 000 dinars.
  2. Stocks : Cession pour une valeur de 21 937 756 dinars.
  3. Fonds de commerce : Cession pour une valeur de 2 500 000 Dinars.

### **NOTE N°2 : METHODES COMPTABLES ADOPTÉES PAR LA SOCIETE**

Les états financiers de la société ont été arrêtés, au 31 décembre 2012. Ils sont préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis, tels que spécifiés par le système comptable tunisien et ce en application des dispositions réglementaires et principalement, les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et de l'arrêté du Ministre des finances portant approbation des normes comptables.

Les principales méthodes et conventions comptables suivies pour la préparation des états financiers sont résumées ainsi :

#### **2.1. Indépendance des exercices**

La société adopte le principe de l'indépendance des exercices, selon lequel les produits sont enregistrés au fur et à mesure qu'ils sont acquis, et les charges, au fur et à mesure qu'elles sont engagées, sans qu'il ne soit tenu compte de leurs dates d'encaissement ou de paiement de façon à dégager après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice ou la perte se rapportant à l'exercice de référence.

#### **2.2. Valeurs Immobilisées**

Les valeurs immobilisées sont comptabilisées au coût d'acquisition et font l'objet pour les biens autres que les terrains, d'un amortissement linéaire, les principaux taux retenus par la société sont les suivants :

##### **Immobilisations corporelles**

	<b>Eléments antérieurs</b>	<b>Eléments acquis à 1994 et</b>
	<b>réévalués</b>	<b>depuis 1994</b>
Bâtiments administratifs	5%	2%
Bâtiments industriels	5%	5%
Matériel et outillage	20%	10%
Matériel roulant	20%	20%
Matériel informatique	20%	15%
Mobilier et matériel de bureau	20%	10%
Agencements, Aménagements, Installations	20%	10%

La société a procédé simultanément au cours de l'exercice 1994, à la réévaluation légale et libre de ses immobilisations. Les réserves de réévaluation légale et libre dégagées par cette opération se sont élevées respectivement à 7 089 018 dinars et à 14 999 699 dinars.

Ces réserves ont été affectées en résorption des pertes antérieures.

## **Immobilisations financières**

Les participations figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur d'usage des participations ou la valeur du marché pour les titres cotés en bourse est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### **2.3. Valeurs d'exploitation**

Les articles en stocks en fin d'exercice sont valorisés au coût moyen pondéré pour les matières et au coût de revient pour les véhicules et équipements. Les pertes de valeurs sur les stocks à rotation lente ou nulle, sont provisionnées à la date de clôture de l'exercice.

### **2.4. Opérations en monnaies étrangères**

Les achats relatifs aux opérations d'importation sont valorisés au cours de change du jour de l'opération, les différences de change dégagées par rapport au cours du règlement sont enregistrées selon le cas, parmi les charges ou les produits financiers.

**NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS**

numero de compte	Désignation	Valeurs brutes		Acquisitions 2012	Cessions / Régularisations		Valeurs brutes 31/12/2012	Amort cumulés au 31/12/2011	Dotation 2012	Cessions / Régularisations 2012	Amort cumulés au 31/12/2012	VCN au 31/12/2011	VCN au 31/12/2012
		au 31/12/2011	297,800		2011	2012							
213000	Logiciels	297,800	-		2011	2012	297,800	-	297,800	-	297,800	297,800	297,800
	Immobilisations	297,800	-		-	-	297,800	-	297,800	-	297,800	-	297,800
224000	Matériel de transport	110 995,724					110 995,724	51 798,005	22 199,145		73 997,150	36 998,574	59 197,719
	Aménagements,												
228120	agencements et installations	94 747,308	0,000				94 747,308	20 917,939	9 474,731		30 392,670	64 354,638	73 829,369
	Matériel et mobiliers												
228200	de bureaux & matériel infini	53 255,352	742,174				53 997,526	25 084,933	10 667,146		35 752,079	18 245,447	28 170,419
	Immobilisations corporelles	258 998,384	742,174		-		259 740,558	97 800,877	42 341,022	-	140 141,899	119 598,659	161 197,507
	Total en DT	259 296,184	742,174		-		260 038,358	97 800,877	42 638,822	-	140 439,699	119 598,659	161 495,307

**SOCIETE TUNISIENNE D'INDUSTRIE AUTOMOBILE**  
**STIA**

**NOTE N°4 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

	<b>31 Décembre 2012</b>	<b>31 Décembre 2011</b>
Participations	690 070,980	690 070,98
Provisions pour dépréciation titres	-342 180,604	-366 351,36
	<u>347 890,376</u>	<u>323 719,61</u>
Dépôts et cautionnement	2 085,775	2 085,77
Provisions	-2 085,775	-2 085,77
	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>347 890,376</b>	<b>323 719,61</b>

**NOTE N°5 : STOCKS**

	<b>31 Décembre 2012</b>	<b>31 Décembre 2011</b>
Stocks de :	-	660 000,000
CKD et châssis roulants (30 châssis VW)	-	-
Produits en cours : AUTOCAR 391.26 CONFORT	-	660 000,000
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>660 000,000</b>

**NOTE N°6 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**

	<b>31 Décembre 2012</b>	<b>31 Décembre 2011</b>
<b>Clients</b>	<b>5 950 762,602</b>	<b>6 803 195,981</b>
Clients / Ministère de l'éducation	-	0,000
Clients / OACA (vente 2010)	224 708,160	224 708,160
Clients divers	50 985,492	50 985,492
Clients effets à recevoir	146 507,449	1 589 445,315
Clients effets impayés	5 468 043,702	4 877 539,215
Clients douteux	60 517,799	60 517,799
Clients produit à recevoir/F°16738 LE MOTEUR facturé en 201	-	0,000
Provisions	-88 772,229	-88 772,229
<b>TOTAL</b>	<b>5 861 990,373</b>	<b>6 714 423,752</b>

**SOCIETE TUNISIENNE D'INDUSTRIE AUTOMOBILE**  
**STIA**

**NOTE N°7 : AUTRES ACTIFS COURANTS**

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
<b>Fournisseurs avances et acomptes</b>	530 864,408	530 864,40
<b>Personnel</b>	35 427,180	35 427,18
<b>Etat, impôts et taxes</b>	4 354 541,974	4 446 079,32
Etat, crédit d'impôt sur les sociétés	3 120 413,385	3 110 284,11
Etat, crédit de TVA à reporter	1 226 032,117	1 327 698,73
Retenues à la source	-	-
TFP	8 096,472	8 096,47
<b>Débiteurs divers</b>	2 062 286,570	2 676 714,76
<b>Charges constatées d'avance</b>	4 998,156	4 998,15
<b>Compte d'attente</b>	1 404 810,933	1 363 502,40
<b>Règles d'avances et accréditifs</b>	169 074,318	169 074,318
<b>Provisions</b>	-1 263 411,969	-1 263 411,969
<b>TOTAL en Dinars</b>	<b>7 298 591,570</b>	<b>7 963 248,588</b>

**NOTE N° 8 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES**

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
<b>Effets à l'encaissement et effets à l'escompte</b>	-	-
<b>Chèques à encaisser, à l'encaissement et certifiés</b>	-2 669,274	-2 669,274
<b>Banques</b>	2 763 336,134	2 158 110,893
<b>Caisses</b>	5 194,752	10 177,940
<b>TOTAL</b>	<b>2 765 861,612</b>	<b>2 165 619,559</b>

**NOTE N° 9 : TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**

	Capital social	Réserves légales	Réserves pour fond social	Réserves facultatives	Résultats reportés	Subvention d'investissement	Autres capitaux propres	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31 Décembre 2011	30 000 000,000	1 192 794,460	-	12 987 099,523	-75 796 279,669	-	7 357 409,657	-2 688 761,826	-26 947 737,855
Réserves pour fond social	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Quote-part des subventions D'investissements	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Affectation du résultat de l'exercice 2011	-	-	-	-	-2 688 761,826	-	-	2 688 761,826	-
Modification comptable affecté aux résultats	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice 2011	-	-	-	-	-	-	-	-3 946 832,787	-3 946 832,789
Soldes au 31 Décembre 2012	30 000 000,000	1 192 794,460	-	12 987 099,523	-78 485 041,495	-	7 357 409,657	-3 946 832,787	-30 894 570,644

**NOTE N°10 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
PROVISION POUR LITIGES	83 210,000	83 210,000
<b>TOTAL</b>	<b>83 210,000</b>	<b>83 210,000</b>

**NOTE N°11 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES**

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
Fournisseurs d'exploitation	663 692,079	699 156,646
Fournisseurs locaux	510 479,858	545 944,425
Fournisseurs étrangers	153 212,221	153 212,221
Fournisseurs, factures non parvenues	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>663 692,079</b>	<b>699 156,646</b>

**NOTE N°12 : AUTRES PASSIFS COURANTS**

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
Clients autres avoirs	768 500,498	768 500,498
Personnel et comptes rattachés	368 195,459	250 160,784
Etat, impôts et taxes charges à payer	90 042,671	63 318,773
CNSS	87 025,133	54 417,891
Créditeurs divers	173 392,682	174 952,459
Comptes d'attente à régularisé	116 150,670	116 150,670
Intérêts créditeurs sur ventes d'autobus à crédit	5 985 949,697	5 985 949,697
<b>TOTAL</b>	<b>7 589 256,810</b>	<b>7 413 450,772</b>

**NOTE N°13 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS**

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
Crédit préfinancement des stocks	2 000 000,000	2 000 000,000
Effets escomptés	6 456 842,364	6 120 786,409
Intérêts bancaires courus	538 772,461	538 772,461
Banques	29 956 729,520	28 080 868,389
<b>TOTAL</b>	<b>38 952 344,345</b>	<b>36 740 427,259</b>

**NOTE N°14 : REVENUS**

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
Ventes locales	660 000,000	-
<b>TOTAL</b>	<b>660 000,000</b>	<b>-</b>

**NOTE N°15 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION**

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
Jeton de présence	-	7 000,00
Reprises sur provisions	-	1 922 348,32
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>1 929 348,32</b>

**NOTE N°16 : VARIATIONS DE STOCKS**

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
Variations de stocks des produits en cours	-	-
Variations de stocks des produits finis	660 000,000	-
<b>TOTAL</b>	<b>660 000,000</b>	<b>-</b>

**NOTE N°17 : ACHAT D'APPROVISIONNEMENT CONSOMMES**

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
Achats de matières premières	-	-
Frais sur achats de matières premières	-	-
Achats de matières consommables	1 363,100	-
Variations de stocks de matières premières	-	-
Travaux pour la production	7 583,164	10 140,681
Achats non stockés (eau, énergie, gaz)	12 553,336	17 471,414
Achats liées à une modification comptable	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>21 499,600</b>	<b>27 612,095</b>

**STIA****NOTE N°18 : CHARGES DE PERSONNEL**

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
Salaires et compléments de salaires	146 341,929	241 583,593
Charges pour congés payés	-	-
Charges sociales légales	28 939,048	19 194,772
Autres charges du personnel	14 504,132	21 659,619
<b>TOTAL</b>	<b>189 785,109</b>	<b>282 437,984</b>

**NOTE N°19 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS**

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
Dotations aux amortissements des immobilisations corpor	42 638,822	42 304,132
<b>TOTAL</b>	<b>42 638,822</b>	<b>42 304,132</b>

**NOTE N°20 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
Loyers constructions	12 000,000	12 000,000
Entretiens et réparations	20 672,636	13 730,517
Assurances	294 178,442	267 881,088
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	168 493,265	105 687,692
Annonces et frais publicitaires	2 775,700	887,200
Déplacements, missions et réceptions	44 362,570	30 389,880
Frais postaux et télécommunications	2 816,695	2 718,586
Commissions et frais bancaires	505 542,448	352 596,165
Dons et subventions	5 500,000	2 940,724
Impôts et taxes	1 896,800	483,000
Jeton de présence	0,000	5 600,000
Autres services extérieurs	6 270,780	7 776,556
<b>TOTAL</b>	<b>1 064 509,336</b>	<b>802 690,687</b>

**NOTE N°21 : CHARGES FINANCIERES NETTES**

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
Intérêts bancaires	2 652 911,111	3 151 673,929
Pertes de changes	-	34 093,173
Effets en intérêts	-	78 756,764
Amendes et pénalités	-	1 047,721
Intérêts bancaires créditeurs	-26,888	-28,040
Gains de changes	-1 634,636	-242,279
<b>TOTAL</b>	<b>2 651 249,587</b>	<b>3 265 304,268</b>

**NOTE N°22 : PRODUITS/CHARGES DES PLACEMENTS**

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
Ajustement provisions pour dépréciation des titres de participation	24 170,760	-304 820,140
<b>TOTAL</b>	<b>24 170,760</b>	<b>-304 820,140</b>

**NOTE N°23 : AUTRES GAINS ORDINAIRES**

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
Profit résultant de l'abandon du découvert BIAT	-	65 034,447
Produits/Avoir fournisseurs	-	42 447,216
Autre gains ordinaires	236,507	13,649
<b>TOTAL</b>	<b>236,507</b>	<b>107 495,312</b>

**NOTE N°24 : AUTRES PERTES ORDINAIRES**

	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011
Autres pertes ordinaires	-	86,159
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>86,159</b>

**NOTE N°25 : TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION**

	<b>Exercice clos le 31 décembre 2012</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2011</b>
Revenus et autres produits d'exploitation	660 000,000	7 000
Production immobilisée	-	-
Variation de stocks de produits finis et encours	-660 000,000	-
<b>PRODUCTION</b>	<b>-</b>	<b>7 000</b>
Achats d'approvisionnements consommés	21 499,600	27 612
Services extérieurs et autres charges externes	1 062 612,536	802 208
<b>VALEUR AJOUTEE BRUTE</b>	<b>-1 084 112,136</b>	<b>-822 820</b>
Charges de personnel	189 785,109	282 438
Impôts et taxes	1 896,800	483
<b>INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION</b>	<b>-1 275 794,045</b>	<b>-1 105 741</b>
Charges financières nettes	-2 651 249,587	-3 265 304
Produits des placements	24 170,760	-304 820
Autres pertes ordinaires	-	-86
Autres gains ordinaires	236,507	107 496
Dotations aux amortissements	-42 638,822	-42 304
Reprise sur Amortissements et Provisions	-	1 922 348
Impôt sur les sociétés	-1 557,600	-350
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>-3 946 832,787</b>	<b>-2 688 761</b>
Effet des modifications comptables	-	-
<b>RESULTAT APRES MODIFICATION COMPTABLE</b>	<b>-3 946 832,787</b>	<b>-2 688 761</b>

**NOTE N°26 : ENGAGEMENTS HORS BILAN**

	<b>31 Décembre 2012</b>	<b>31 Décembre 2011</b>
Engagements reçus d'ICAR	18 850 444,000	18 850 444,000
Paiement garanti ITALCAR 400 camions IVECO	11 550 000,000	11 550 000,000
Paiement garanti le Moteur 120 Pick-up Mitshubishi	1 770 000,000	1 770 000,000
Paiement garanti 6 chassis Volkswagen	539 026,000	539 026,000
Contrat Ministère	4 991 418,000	4 991 418,000

Tunis, le 02 Décembre 2024

**Messieurs les actionnaires de la  
Société Tunisienne d'Industrie Automobile -STIA-**

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012**

Messieurs les actionnaires,

**I- Rapport sur l'audit des états financiers**

***1. Opinion défavorable***

En exécution de la mission de commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Tunisienne d'Industrie Automobile « STIA » qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2012, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Les états financiers de l'exercice 2012 sont arrêtés sur la base des méthodes comptables de l'exercice précédent et font ressortir, un total net du bilan de 16 393 933 DT, un résultat net déficitaire de 3 946 833 DT et une variation négative de la trésorerie de 1 275 619 DT.

À notre avis, et en raison de l'importance et du caractère généralisé des réserves soulevées dans le paragraphe « fondement de l'opinion défavorable », les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement la situation financière de la société au 31 décembre 2012 ni sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

***2. Fondement de l'opinion défavorable***

Nous avons effectué notre mission conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers" du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA" conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion défavorable au vu des réserves suivantes :

2.1 Les états financiers de l'exercice 2011, desquels découlent les soldes d'ouverture de l'exercice 2012, ont fait l'objet d'une opinion défavorable du commissaire aux comptes , étant donné que les anomalies relevées, prises individuellement ou collectivement, ont des incidences à la fois significatives et généralisées sur les états financiers.

2.2 Les immobilisations incorporelles et corporelles et les caisses, dont les valeurs comptables brutes arrêtées au 31 décembre 2012 s'élèvent respectivement à 260 039 DT et 5 195 DT n'ont pas fait l'objet d'inventaires physiques, et ce, contrairement aux dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises.

2.3 La société ne dispose pas d'un état détaillé des effets à recevoir tirés sur ses clients dont le solde a atteint 146 507 DT au 31 décembre 2012. Aussi, aucun inventaire de ces effets à la clôture de l'exercice 2012 ne nous a été communiqué.

Par ailleurs, les effets à recevoir retournés impayés totalisent 5 468 044 DT à cette même date et ne sont pas détaillés par effet et par client.

Il y a lieu de noter que les passifs de la société au 31 décembre 2012 incluent un solde de 6 456 842 DT relatifs à des effets escomptés auprès de la STB et retournés impayés .Malgré nos multiples demandes adressées à la Banque , nous n'avons pas eu de réponses quant au détail de ces effets escomptés et impayés.

Aussi, la justification des soldes créditeurs des comptes "Clients autres avoirs" et "Clients pénalités de retard à payer" s'élevant respectivement à 11 028 DT et 757 472 DT au 31 décembre 2012 ne nous a pas été communiquée.

Enfin, la société ne nous a pas communiqué la justification des soldes des rubriques "Clients divers" et "Clients douteux" s'élevant respectivement à 50 985 DT et 60 518 DT au 31 décembre 2012.Ces soldes n'ont pas connu de variation par rapport à l'exercice 2011 et ce à l'instar de la provision pour dépréciation des comptes clients comptabilisée pour 88 772 DT.

2.4 Le compte d'attente enregistre un solde débiteur de 1 378 072 DT au 31 décembre 2012. Ce compte est dédié à la comptabilisation des encaissements et des décaissements non identifiés par la société et constatés sur les relevés bancaires.

A défaut d'analyse des opérations comptabilisées sur ce compte et de leur régularisation, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'impact des redressements éventuels sur les éléments d'actifs, de passifs et de capitaux propres de la société.

**2.5 Les états de rapprochement bancaires logent des suspens comptables et bancaires anciens non encore régularisés, qui se détaillent comme suit :**

<b>Opérations non comptabilisées par la société</b>	<b>Montants en DT</b>
Décaissements non comptabilisés	137 182
Encaissements non comptabilisés	781 447
<b>Opérations non constatées par les banques</b>	<b>Montants en DT</b>
Décaissements non constatés	34 390
Encaissements non constatés	-

Il est à noter aussi que la société ne nous a pas communiqué les états de rapprochement bancaires de certains comptes dégageant au 31/12/2012 un solde comptable débiteur global de 32 749 DT détaillé comme suit :

<b>Libellés</b>	<b>Soldes au 31/12/2012 en DT</b>
STB compte Professionnel €	30 623
STB Tunis compte professionnel	1 885
CCP	241
<b>Total</b>	<b>32 749</b>

À défaut d'achèvement de la préparation des états de rapprochement bancaires et de la justification et d'apurement des suspens constatés, nous ne sommes pas en mesure de déterminer l'impact de cette situation sur les éléments d'actifs, de passifs et de capitaux propres de la société.

**2.6** Les provisions pour litiges figurant parmi les autres passifs non courants enregistrent au 31 décembre 2012 un solde non justifié de 83 210 DT n'ayant pas connu de variations par rapport à l'exercice précédent.

La société ne nous a pas communiqué un état exhaustif des affaires contentieuses en cours. Nous ne pouvons pas par conséquent nous prononcer sur la fiabilité du solde de ces provisions.

**2.7** Les déclarations fiscales de l'exercice 2012 n'ont pas été déposées et ce contrairement à la législation en vigueur. Par ailleurs, nous ne disposons pas d'extraits délivrés par l'administration fiscale attestant de la situation de la société au 31 décembre 2012.

Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure d'attester la fiabilité des soldes des actifs et des passifs fiscaux évalués respectivement à 6 364 793 DT et 2 100 293 DT au 31 décembre 2012.

**2.8 Les comptes de la société incluent plusieurs soldes anciens et/ou non justifiés qui nécessitent des travaux de vérification approfondis pour attester de leur validité.**

**Ces comptes enregistrent des soldes débiteurs et créditeurs pour respectivement 1 234 486 DT et 859 159 DT, détaillés comme suit :**

<b>Désignation</b>	<b>Soldes débiteurs</b>	<b>Soldes créditeurs</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	530 864	658 437
Personnel et comptes rattachés	35 427	1 804
Débiteurs divers	499 121	-
Créditeurs divers	-	<b>198 918</b>
Régies d'avances et accreditifs	169 074	-
<b>Total</b>	<b>1 234 486</b>	<b>859 159</b>

**À défaut de justification et d'apurement de ces soldes, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'impact qu'aurait cette opération sur les éléments d'actifs, de passifs et de capitaux propres de la société.**

**2.9 Les concours bancaires au 31 décembre 2012 incluent un solde de 2 538 773 DT correspondant à un crédit BNA accordé à la société pour 2 000 000 DT et à des intérêts courus de 538 773 DT. Ces soldes n'ont pas connus de variations par rapport à l'exercice 2011.**

**Par ailleurs, et malgré nos multiples relances auprès de la BNA par l'intermédiaire du liquidateur, nous n'avons pas pu nous procurer la documentation juridique se rapportant à cet emprunt.**

**A défaut de cette documentation, nous ne pouvons pas nous prononcer sur la fiabilité des soldes comptables relatifs à cet emprunt.**

**2.10 Les charges de personnel de l'exercice 2012 s'élèvent à 189 785 DT, dont un montant de 187 308 DT se rapportant à la rémunération du Président Directeur Général, Mr. Afif KHEFACHA. Cette rémunération inclut une prime d'intéressement annuelle de 13 000 DT et une prime de logement mensuelle à hauteur de 6000 DT soit 72 000 DT pour toute l'année 2012.**

**La rémunération du PDG englobe aussi, un treizième mois, une prime de bilan ( 1.5 mensualités) , une prime annuelle ( 2 mensualités) et une prime de rendement ( 2 mensualités) calculées sur la base d'un salaire brut mensuel de 2 674,209 DT correspondant à un salaire net mensuel de 1 100 DT.**

**Mr. Afif KHEFACHA a perçu sa rémunération au titre de l'exercice 2012, au cours de l'exercice 2013 pour 20 350 DT correspondant à 18.5 mensualités sur la base d'un salaire net de 1 100 DT.**

Par ailleurs, la prime de logement de 72 000 DT et la prime d'intéressement de 13 000 DT lui ont été payées courant l'exercice 2015 et ce en exécution d'un jugement prud'hommal prononcé à son profit par le tribunal de première instance de Sousse en date du 25 décembre 2013.

Il y a lieu de noter que le Président Directeur Général s'est octroyé ces éléments de rémunération sans l'accord préalable du Conseil d'Administration de la société . Ledit Conseil a exprimé son opposition et son refus catégorique quant à leurs natures et leurs montants au cours de sa réunion du 06 juillet 2012.

**2.11** La rubrique "Rémunérations d'intermédiaires et honoraires" figurant parmi les autres charges d'exploitation au niveau de l'état de résultat de l'exercice 2012, renferme un montant de 119 279 DT payé à l'avocat de la Société Maître Mounir BOUGHALLEB (16 504 DT sous forme de notes d'honoraires et 102 775 DT sous forme de notes de frais) en l'absence des justificatifs nécessaires (conventions ou bons de commande précisant la nature et l'étendue des travaux juridiques à effectuer pour le compte de la Société, les honoraires à facturer et les modalités de leur paiement, les factures, quittances de paiements et autres pièces justificatives des frais de justice, etc.).

En outre, les actifs courants font apparaître au 31 décembre 2012 d'anciennes avances accordées au même avocat pour un montant total de 24 765 DT, non mouvementées, qui doivent être analysées et apurées conformément à la réglementation en vigueur.

Il y a lieu de noter que le Ex-PDG de la société a accordé un quitus à l'avocat pour toute la période s'étalant sur les exercices 2007 à 2016 quant aux honoraires qui lui ont été accordés et à la justification des frais qu'il a engagés au nom de la société et qui lui ont été remboursés.

Ce quitus détaille les honoraires annuels effectivement payés à Maître. Mounir BOUGHALLEB pour toute la période susmentionnée. Ces honoraires ont atteint 387 529 DT.

**2.12** La rubrique "autres charges d'exploitation" inclut des primes d'assurance-groupe d'une valeur de 292 556 DT payées en 2012 par la STIA au lieu et place de la société ICAR acquéreuse des actifs cédés en application de la décision de la CAREP en date du 25 novembre 2008.

Le PV de passation sociale établi en date du 12 Août 2009 ,signés par les différentes parties intervenantes ( STIA , ICAR Syndicat de personnel et autorités de tutelle) , prévoit dans sa cinquième résolution que le repreneur , la société ICAR , s'engage à maintenir le système d'assurance groupe au profit des salariés de la STIA y compris ceux partis à la retraite avant l'opération de cession des éléments d'actifs . La charge de maintien de ce système incombe donc au repreneur.

Il y a lieu de noter que le liquidateur de la société a engagé en 2023 une action en justice à l'encontre de la société ICAR et de l'Ex-PDG de la STIA Mr.Afif KHefacha , leur réclamant de restituer

solidairement un montant de 1 878 721 DT au titre de primes d'assurances groupe payées indument par la STIA et relatives à la période allant du 16/04/2010 au 29/01/2016.

### ***3. Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation***

Nous attirons votre attention qu'au 31 décembre 2012 les capitaux propres de la Société sont négatifs de (30.894.571 DT).

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, dont notamment la STB et la BNA, après avoir décidé en 2009 la cession à un investisseur (société ICAR du Groupe LE MOTEUR) des éléments d'actifs de la Société sous forme d'une unité fonctionnelle, sans transfert des passifs, a décidé la dissolution de manière anticipée de la Société et la nomination d'un liquidateur, au cours de sa réunion tenue le 08 mars 2018.

Ainsi, une incertitude significative pèse sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation au 31 décembre 2012. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

### ***4. Rapport de gestion***

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, si nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

À ce titre, nous signalons que le rapport de gestion relatif à l'exercice 2012 ne nous a pas été communiqué pour examen.

### ***5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément à la législation en vigueur, ainsi que du contrôle interne qu'il considère

comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Il y a lieu de noter dans ce cadre que la dernière réunion du Conseil d'Administration de la société remonte au 06 juillet 2012 induisant ainsi un défaut d'arrêtés des états financiers des exercices 2010 et postérieurs.

Constatant ce fait, et devant l'impossibilité d'exercice de ses fonctions, le liquidateur de la société, Mr Zouheir BEN AMOR (désigné en tant que tel par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 08 mars 2018 ayant décidé la liquidation de la société) a obtenu par ordonnance du président du Tribunal de Première Instance de Sousse en date du 25 mars 2021, l'autorisation de tenir les Assemblées Générales Ordinaires en vue de l'approbation des états financiers de la société au titre des exercices 2010 à 2018.

Dans ce contexte, les états financiers de l'exercice 2012 nous ont été communiqués par le liquidateur de la société.

#### **6. Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

## **II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

### **1. Révélation de faits délictueux au Procureur de la République**

Dans le cadre de nos obligations légales et réglementaires et en application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales , nous portons à votre connaissance qu'en date du 27 novembre 2024 nous avons adressé une lettre à Mr. Le procureur de la république auprès du tribunal de première instance de Tunis, pour lui révéler les faits se rapportant aux points 2.10 , 2.11 et 2.12 de la section fondement de l'opinion défavorable du présent rapport.

### **2. Lettre d'affirmation**

Contrairement aux dispositions de l'article 13 « quinter » du Code des Sociétés Commerciales, nous n'avons pas eu communication de la déclaration écrite des organes de direction et des chargés des affaires financières et comptables de la STIA attestant de l'exhaustivité et de la conformité des états financiers à la législation comptable en vigueur.

### **3.Efficacité du système de contrôle interne**

Notre désignation étant en date du 21 février 2023, nous n'avons pas pu procéder à l'évaluation du système de contrôle interne mis en place au sein de la société courant l'exercice 2012.

À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Nous rappelons aussi, que suite à la cession de ses actifs en 2009 , la société est entrée en phase de préparation en vue de sa liquidation. Son activité a ainsi été fortement réduite .

Sur la base du dossier mis à notre disposition, nous avons relevé des défaillances majeures dans le système de contrôle interne de la société ayant impacté notre opinion sur les états financiers de la société.

Il s'agit notamment des éléments suivants :

- La passation entre le PDG de la société Mr.Afif KHEfacha et le liquidateur a fait l'objet d'un PV rédigé par huissier notaire daté du 27 décembre 2018 .Suite à la demande du liquidateur de lui transférer les archives comptables et financières de la société ,le PDG a déclaré que tous ces documents ont été communiqués au cabinet externe chargé de la tenue de la comptabilité de la société en vue de la préparation des états financiers de l'exercice 2009 et postérieurs.  
En date du 03 mai 2021 , le cabinet externe a adressé un courrier au liquidateur de la société lui faisant remarquer qu'il est dans l'impossibilité de vérifier l'exhaustivité des documents comptables à sa disposition et que plusieurs états et documents demeurent manquants.

- L'absence de personnel suffisant en nombre et en qualifications étant donné que le Président Directeur Général assure à lui seul la gestion de la société cumulant ainsi toutes les fonctions ;
- L'absence d'inventaires physiques des immobilisations et des caisses au 31/12/2012 ;
- L'absence de procédures de suivi des effets détenus sur les clients et de justification des soldes des tiers ;
- L'absence d'un suivi du contentieux en cours opposant la société à des tiers ;etc...

### **3.Conformité de la régularité de la tenue des comptes de valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous avons relevé que lesdits comptes des valeurs mobilières et le journal général des opérations, visés par ce décret, ne sont pas tenus à jour.

*P/ Global Expertise & Management Consulting*

*(GEM Consult)*

*AH BEN MOHAMED*

**G.E.M Consult**  
*Global Expertise  
& Management Consulting*  
11, Rue Abdelrahman - Montplaisir

Tunis, le 02 Décembre 2024

**Messieurs les actionnaires de la  
Société Tunisienne d'Industrie Automobile -STIA-**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012**

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous rapportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Il y a lieu de noter que nous n'avons pas obtenu de la Direction ou du Liquidateur un état exhaustif des conventions et opérations entrant dans le cadre des articles suscités. Cependant, nos travaux d'audit nous ont permis de relever ce qui suit :

**1- Conventions et opérations réalisées relatives à des conventions antérieures à l'exercice 2012  
(autres que les rémunérations des dirigeants)**

-Au 31 décembre 2012, les concours bancaires incluent un solde non mouvementé de 2 000 000 DT relatif à un crédit de préfinancement des stocks.

Le rapport spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2011 indique qu'en date du 28 décembre 2006, la BNA a accordé à la STIA un crédit de 2.000.000 DT, remboursable sur 36 mois et productif d'intérêts au taux mensuel moyen du marché monétaire majoré de trois points.

Malgré nos multiples relances auprès de la BNA par l'intermédiaire du liquidateur de la société, nous n'avons pas pu nous procurer la documentation juridique se rapportant à cet emprunt.

Aucune charge financière à ce titre n'a été constatée au cours de l'exercice 2012.

Par ailleurs , il y a lieu de noter que les passifs financiers de la société au 31 décembre 2012 intègrent un solde ancien non justifié de 538 772 DT au titre d'intérêts bancaires courus.

-Les effets tirés sur les clients (dont notamment les sociétés régionales de transport de personnes) sont escomptés, dans leur majorité, auprès de la STB et de la BNA, actionnaires et administrateurs. Nous n'avons pas obtenu de la STIA ou de ces banques les conditions des opérations d'escompte réalisées, le détail des effets escomptés non échus au 31 décembre 2012 ainsi que celui des effets escomptés et retournés impayés à cette date.

Cependant, le bilan arrêté au 31 décembre 2012 fait apparaître parmi les passifs financiers courants les soldes suivants :

- Effets escomptés et retournés impayés - STB	-	6 456 842 DT
- Découvert BNA	-	12 779 249 DT
- Découvert STB	-	17 177 480 DT

Les montants des agios et intérêts débiteurs prélevés par la STB et la BNA (au titre des découverts bancaires) et comptabilisés en charges financières de l'exercice 2012 totalisent respectivement 1 402 182 DT et 1 198 487 DT .

## 2- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Le Président Directeur Général de la société s'est octroyé une rémunération au titre de l'exercice 2012 sans l'accord préalable du Conseil d'Administration. Lors de sa réunion du 06 juillet 2012, Le dit conseil a exprimé son opposition à cette rémunération fixée d'une manière unilatérale par le PDG et ce contrairement aux dispositions de l'article 208 du code des sociétés commerciales.

Le tableau suivant résume les charges encourues par la STIA au titre de la rémunération de ses dirigeants, telles qu'elles ressortent des états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 :

Charges de l'exercice	Président Directeur Général	Administrateurs
Rémunérations brutes et avantages en nature (12 salaires mensuels + 13 <sup>ème</sup> mois + prime de bilan + enveloppe annuelle + 2 primes de rendement + prime d'intéressement + congé payé + bons de carburant + consommations électriques et téléphoniques)	75 210	-
Charges sociales (CNSS et CAVIS au titre de l'exercice 2012)	27 098	-
Primes de logement 2012	72 000	-
Primes de gestion	13 000	-
Jetons de présence STIP	-	-
<b>Total en DT</b>	<b>187 308</b>	<b>-</b>

Il y a lieu de noter qu'au cours de l'exercice 2012 aucun décaissement n'a été effectué au profit du PDG au titre de sa rémunération.

Enfin, et en dehors des opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du code des sociétés commerciales.

*P/ Global Expertise & Management Consulting*

*(GEM Consult)*

**AH BEN MOHAMED**

G.E.M. Consult  
Global Expertise  
& Management Consulting  
11, Rue Abdelrahman - Montlaur  
